



**Perspectives  
économiques et  
financières**  
Octobre 2018



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Ottawa, Canada  
Première publication : 23 octobre  
2018 Révisé : 31 octobre 2018  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Conformément à son mandat législatif, le directeur parlementaire du budget présente ici ses perspectives économiques et financières.

Analystes principaux :

Tim Scholz, Conseiller-analyste économique

Trevor Shaw, Directeur

Collaborateurs :

Philip Bagnoli, Conseiller-analyste économique

Robert Behrend, Analyste financier principal

Étienne Bergeron, Analyste financier

Carleigh Busby, Conseillère-analyste financière

Tessa Devakos, Assistante de recherche

Kristina Grinshpoon, Analyste financière principale

Sarah MacPhee, Analyste financière

Nora, Nahornick, Analyste financière

Caroline Nicol, Analyste économique

Tiberiu Scutaru, Analyste économique principal

Nigel Wodrich, Assistant de recherche

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Chris Matier, Directeur principal

Nancy Beauchamp et Jocelyne Scrim ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : [pbo-dpb@parl.gc.ca](mailto:pbo-dpb@parl.gc.ca).

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

<b>Résumé</b>	<b>1</b>
<b>Perspectives économiques</b>	<b>4</b>
Évolution économique au Canada	5
Révision des tarifs douaniers	6
Climat d'investissement au Canada et compétitivité du taux d'imposition des sociétés	7
Dettes et vulnérabilité financière des ménages	8
Investissement dans le logement et prix des logements	9
Perspectives économiques américaines	10
Prix du pétrole brut canadien et américain	11
Perspectives de croissance du PIB réel du Canada	12
Incertitude entourant les prévisions du DPB concernant le PIB nominal	13
<b>Perspectives financières</b>	<b>14</b>
Résultats financiers pour 2017-2018	15
Évolution de la situation économique et financière depuis avril 2018	16
Résumé des perspectives financières	17
Perspectives concernant les recettes	18
Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi	19
Perspectives concernant les dépenses de programmes	20
Perspectives concernant les charges de programmes directes	21
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques	22
Résultats relatifs au solde budgétaire au titre d'autres scénarios économiques	23
Résultats du ratio de la dette fédérale au PIB au titre d'autres scénarios économiques	24
Perspectives financières élargies du DPB	25
<b>Annexes</b>	<b>26</b>
A : Perspectives économiques détaillées	27
B : Résumé des perspectives économiques élargies	28
C : Perspectives financières détaillées	29
D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)	30

E :	Perspectives de la dette du DPB	31
F :	Perspectives financières du DPB – octobre 2018 et avril 2018	32
G :	Effet sur les perspectives financières d’une diminution de un pour cent du PIB réel	33
H :	Effets sur les perspectives financières d’une diminution de un pour cent des prix du PIB	34
I :	Effets sur les perspectives financières d’une hausse de 100 points de base des taux d’intérêt	35
J :	Résumé des perspectives financières élargies	36
	<b>Notes</b>	<b>37</b>

# Résumé

---

Au cours de la première moitié de 2018, l'économie canadienne a continué de progresser à un rythme supérieur à son rendement potentiel. Stimulée par la vigueur des exportations, la croissance du PIB réel s'est maintenue, en moyenne, à 2,2 % au cours des deux premiers trimestres de l'année<sup>1</sup>. L'inflation sous-jacente a augmenté pour atteindre la cible de 2 % et la croissance des salaires s'est améliorée, ce qui a amené la Banque du Canada à relever son taux directeur de 25 points de base en janvier et encore une fois en juillet.

La performance économique canadienne demeure solide, mais nous continuons de surveiller les facteurs macroéconomiques et les risques pour l'avenir, adaptant nos hypothèses clés et nos conclusions conséquemment. En particulier :

- nous prévoyons que les mesures commerciales négatives réduiront le PIB du Canada de 0,25 % d'ici 2022 ;
- nous prévoyons que la *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis n'aura pas de répercussions notables sur le climat d'investissement au Canada ;
- nous prévoyons que la Banque du Canada augmentera graduellement son taux directeur jusqu'au début de l'année 2020 ;
- nous prévoyons que la vulnérabilité financière des ménages s'accroîtra à mesure que les taux d'intérêt augmenteront et que ceux-ci affecteront leur capacité de rembourser leurs dettes.

Nous prévoyons que le PIB réel du Canada progressera de 2,1 % en 2018 et de 1,8 % en 2019, pour ensuite ralentir et croître de 1,5 % par année, en moyenne, de 2020 à 2023.

À moyen terme, nous prévoyons que l'économie canadienne dépendra moins des dépenses de consommation et du secteur résidentiel, alors que les investissements commerciaux et les exportations contribueront davantage à la croissance économique. En fait, nous prévoyons une réduction considérable des investissements dans le secteur résidentiel et une décélération des prix des logements jusqu'en 2020.

L'économie continuera d'évoluer légèrement au-dessus de son potentiel et l'inflation se maintiendra au-dessus de la cible de la Banque du Canada. Ainsi, nous prévoyons que la Banque augmentera progressivement son taux directeur à raison de 25 points de base chaque trimestre jusqu'à ce que le taux revienne à son niveau neutre (nominal) de 3,0 % d'ici au premier trimestre de 2020.

**Tableau 1 du résumé Perspectives économiques**

%	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020-2023</b>
<b>Croissance du PIB réel</b>	3,0	2,1	1,8	1,5
<b>Inflation de l'IPC</b>	1,6	2,2	2,1	2,1
<b>Taux de chômage</b>	6,3	5,9	6,0	5,7
<b>Taux directeur de la Banque du Canada</b>	0,7	1,4	2,4	3,0

Sources : Directeur parlementaire du budget et Statistique Canada.

Les perspectives économiques du DPB reposent sur l'idée que la probabilité d'avoir des résultats à la hausse est, en règle générale, la même que celle d'avoir des résultats à la baisse. Sur le plan des risques à la baisse, nous croyons que le risque le plus important est l'affaiblissement des exportations. Pour ce qui est des risques à la hausse, nous réaffirmons que le plus important est l'augmentation des dépenses des ménages.

**Tableau 2 du résumé Perspectives financières**

G\$	<b>Prévision</b>						
	<b>2017- 2018</b>	<b>2018- 2019</b>	<b>2019- 2020</b>	<b>2020- 2021</b>	<b>2021- 2022</b>	<b>2022- 2023</b>	<b>2023- 2024</b>
Revenus budgétaires	313,6	325,3	337,7	352,0	364,1	377,8	392,0
Charges de programmes	310,7	321,0	331,5	338,5	345,6	353,8	364,6
Frais de la dette publique	21,9	23,7	27,4	30,9	33,3	35,3	36,8
Total des charges	332,6	344,7	358,9	369,4	378,9	389,1	401,4
Solde budgétaire	-19,0	-19,4	-21,3	-17,4	-14,8	-11,2	-9,4
Dette fédérale	671,3	690,6	711,9	729,2	744,1	755,3	764,7
Dette fédérale (% du PIB)	31,3	30,9	30,7	30,3	29,9	29,3	28,7

Sources : Statistique Canada, Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nos perspectives financières tiennent compte des récents changements de politiques au Canada et à l'étranger. Nous estimons que les tarifs douaniers canadiens sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits importés des États-Unis se traduiront par des revenus supplémentaires de 1,3 milliard de dollars en 2018-2019 et de 1,8 milliards de dollars en 2019-2020. Nous présumons cependant que ces mesures n'auront pas d'effet financier net, étant donné que les recettes qu'elles produiront seront réinvesties entièrement afin de venir en aide aux secteurs industriels touchés.

Nous présumons également que les récents changements au taux d'imposition sur le revenu des sociétés aux États-Unis encourageront les sociétés multinationales à rapatrier une partie de leurs profits du Canada vers les États-Unis. Cela devrait se traduire par une baisse de 500 millions de dollars de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés par année, en moyenne.

En 2018-2019, nous prévoyons que le déficit budgétaire se chiffrera à 19,4 milliards de dollars (0,9 % du PIB), soit un peu plus que le déficit budgétaire de 19,0 milliards de dollars en 2017-2018. Nos prévisions financières reflètent la modification récente faite à la méthodologie du taux d'actualisation du gouvernement. Nos prévisions sont fondées sur des hypothèses préliminaires concernant les impacts de ce changement comptable sur les dépenses de fonctionnement et les frais de la dette publique du gouvernement.

Au cours des années suivantes, nous prévoyons que le solde budgétaire passera à un déficit de 9,4 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2023-2024. La baisse attendue du déficit par rapport à la taille de l'économie reflète l'augmentation des recettes provenant de l'impôt sur le revenu, qui excédera la croissance du PIB nominal, et le fait que le gouvernement limitera la hausse de ses dépenses de fonctionnement grâce à la baisse des dépenses consacrées aux avantages sociaux futurs des fonctionnaires fédéraux et à l'augmentation restreinte des effectifs.

Nous estimons que, pour l'année financière 2021-2022, la probabilité que le budget soit équilibré ou excédentaire est d'environ 10 %. La probabilité que cette situation se concrétise grimpe à 30 % en 2023-2024. En outre, nous estimons qu'il y a une probabilité d'environ 80 % que le ratio de la dette fédérale au PIB soit inférieur à l'objectif de 31,8 % du gouvernement en 2020-2021.

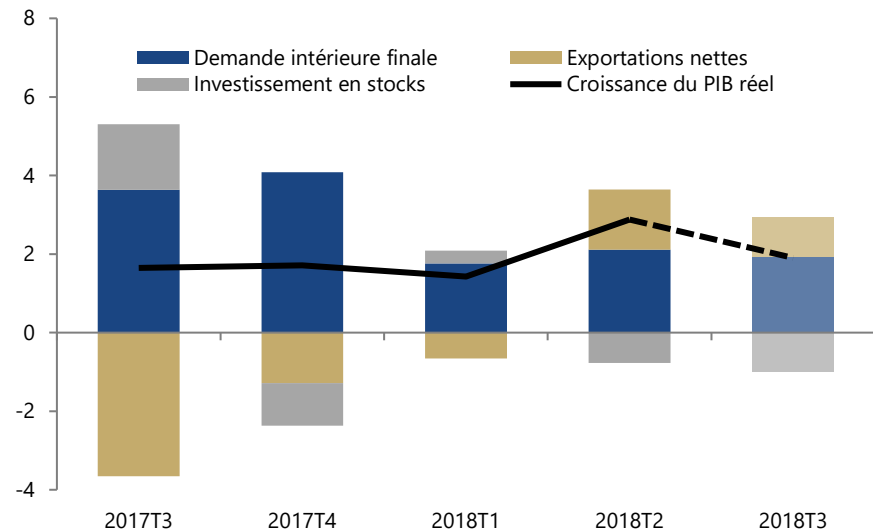
# Perspectives économiques

---



## Figure 1 Évolution économique au Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Après trois trimestres consécutifs de croissance relativement stable, l'essor du PIB réel s'est accéléré au cours du deuxième trimestre de 2018, progressant de 2,9 %. Ce sursaut de l'économie a excédé nos prévisions d'avril principalement en raison d'une performance des exportations plus élevées que prévu.

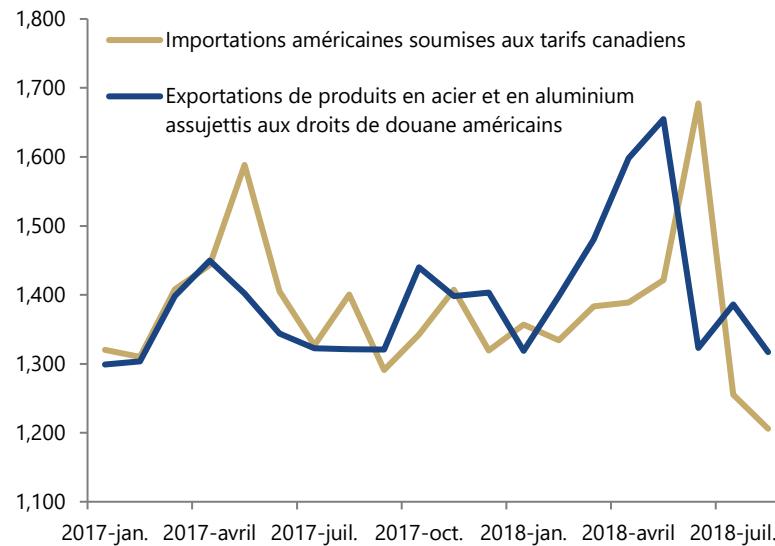
Selon des données mensuelles récentes, nous prévoyons que la croissance du PIB réel se modérera et atteindra 1,9 % au troisième trimestre, en raison d'une diminution des exportations et de l'investissement résidentiel et de l'écoulement des stocks accumulés par les entreprises. Nous estimons que l'économie opère au-delà de sa capacité, avec un écart de production de 0,7 % au troisième trimestre.

Depuis avril, le taux de chômage a augmenté légèrement, passant d'un plancher record de 5,8 % à 5,9 % en septembre, reflétant ainsi les modestes gains enregistrés au chapitre des emplois. D'avril à septembre, les gains (nets) en emploi se sont élevés en moyenne à 15 000 par mois et cette augmentation repose entièrement sur les emplois à temps partiel. Les gains d'emploi ont été concentrés dans le secteur privé.

Nous continuons de suivre l'évolution du commerce international, de la compétitivité des taux d'imposition des sociétés, de la vulnérabilité financière des ménages et du marché du logement. Dans ce rapport, nous présentons une analyse à jour de ces enjeux.

Figure 2 Révision des tarifs douaniers

*Exportations et importations canadiennes assujetties à des droits de douane*



Source : Statistique Canada.

En juin, les États-Unis ont imposé des tarifs douaniers de 25 % et de 10 %, respectivement, sur 16,4 milliards de dollars de produits d'acier et d'aluminium canadiens<sup>2</sup>. Ces nouveaux tarifs douaniers ont suivi l'imposition de divers tarifs douaniers sur les produits de bois d'œuvre résineux canadiens depuis avril 2017<sup>3</sup>.

En réponse à ces tarifs douaniers, le Canada a imposé en juillet les mêmes tarifs douaniers sur les importations américaines d'acier et d'aluminium, à hauteur de 8,2 milliards de dollars, de même que des tarifs douaniers de 10 % sur d'autres produits américains d'une valeur de 8,3 milliards de dollars<sup>4</sup>. Les données mensuelles sur le commerce montrent les fluctuations des exportations et importations canadiennes visées par ces tarifs douaniers, étant donné que les importateurs américains et canadiens se sont pressés d'agir avant leur mise en œuvre.

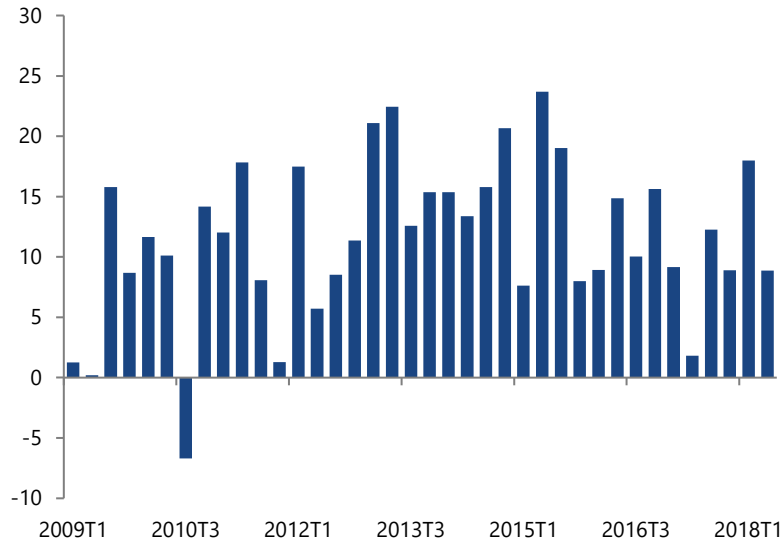
En nous appuyant sur notre analyse, nous estimons que le PIB réel canadien sera réduit de 0,5 % si ces tarifs douaniers canadiens et américains sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits deviennent permanents.

Étant donné l'accord conclu par les États-Unis, le Mexique et le Canada (AEUMC) à la fin septembre, l'incertitude qui entourait les relations commerciales nord-américaines s'est dissipée<sup>5</sup>. Selon notre évaluation préliminaire de l'AEUMC, nous ne pensons pas que ce nouvel accord aura des répercussions concrètes sur l'économie canadienne en général<sup>6</sup>. Nous continuerons toutefois d'évaluer les répercussions éventuelles de l'AEUMC dans nos prochains rapports.

Cela dit, étant donné que nous ignorons la date à laquelle les États-Unis élimineront leurs tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium et ce qu'ils feront concernant d'autres mesures, nous avons maintenu notre ajustement au risque concernant la politique commerciale, nous continuerons de présumer que les mesures commerciales négatives abaisseront le PIB du Canada de 0,25 % d'ici 2022.

### Figure 3 Climat d'investissement au Canada et compétitivité du taux d'imposition des sociétés

Investissement direct étranger au Canada, milliards de dollars



Source : Statistique Canada.

Nous continuons de croire que la *Tax Cuts and Jobs Act* (TCJA) des États-Unis n'aura pas de répercussions tangibles sur le climat d'investissement au Canada<sup>7</sup>.

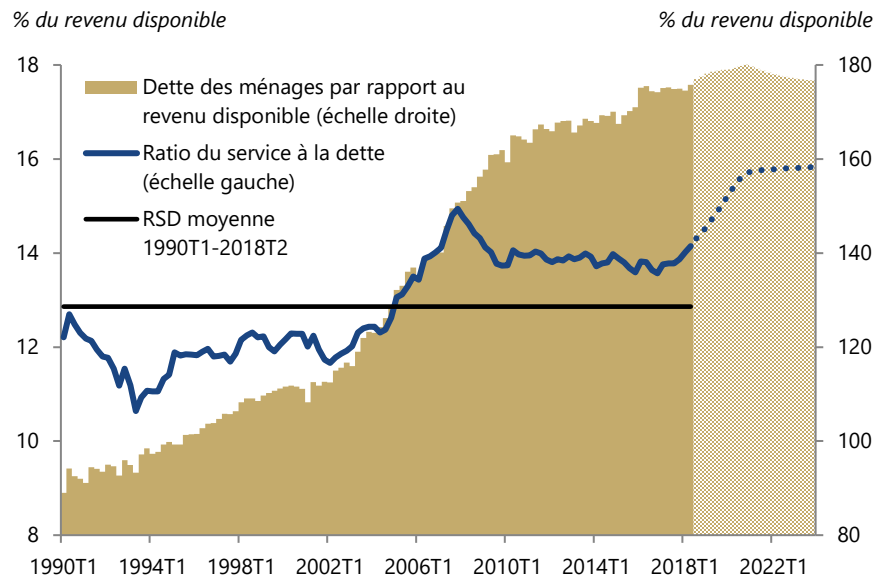
Selon des projections préparées par Bazel et coll. (2018), la TCJA devrait ramener le taux effectif marginal d'imposition aux États-Unis légèrement sous la barre des taux canadiens de 2018 à 2022 (18,8 % contre 20,9 %)<sup>8</sup>. Toutefois, au-delà de 2022, certains des avantages fiscaux, particulièrement les dispositions d'amortissement total pour les coûts en capital, seront graduellement éliminées. Chaque fois qu'une déduction est supprimée, la compétitivité des États-Unis diminue. Bazel et coll. (2018) notent également que dans plusieurs provinces, les taxes de vente au détail sur les achats de capital augmentent leurs taux effectifs, ce qui entraîne des taux d'imposition effectifs marginaux allant de 24,2 % en Saskatchewan à 27,7 % en Colombie-Britannique.

Il est vrai que l'avantage fiscal des sociétés au Canada par rapport aux États-Unis a diminué, mais il est important de considérer que les décisions d'investissements des entreprises reposent sur bien d'autres facteurs que le taux d'imposition. L'OCDE note que les investissements directs étrangers (IDE) sont encouragés par un accès aux marchés et des occasions de faire des profits ; un cadre juridique et réglementaire prévisible et non discriminatoire ; une stabilité macroéconomique ; un marché du travail spécialisé et adaptable, et des infrastructures bien développées<sup>9</sup>.

À ce jour, les données sur les IDE ne laissent pas entrevoir une détérioration immédiate du climat d'investissement au Canada. Pendant la première moitié de 2018, les IDE destinés au Canada ont atteint 26,8 milliards de dollars, ce qui correspond de façon générale aux investissements observés au cours des cinq dernières années.

Nous continuerons de surveiller le climat d'investissement au Canada et la compétitivité du taux d'imposition des sociétés et nous modifierons nos projections le cas échéant.

Figure 4 Dette et vulnérabilité financière des ménages



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2018T3 à 2023T4.

La dette des ménages demeure élevée<sup>10</sup>. Selon les estimations du DPB, la dette des ménages représentait 175,8 % de leur revenu disponible pendant le deuxième trimestre de 2018. Cela signifie que pour chaque tranche de 100 \$ de revenu disponible les ménages détenaient environ 176 \$ de dettes<sup>11</sup>.

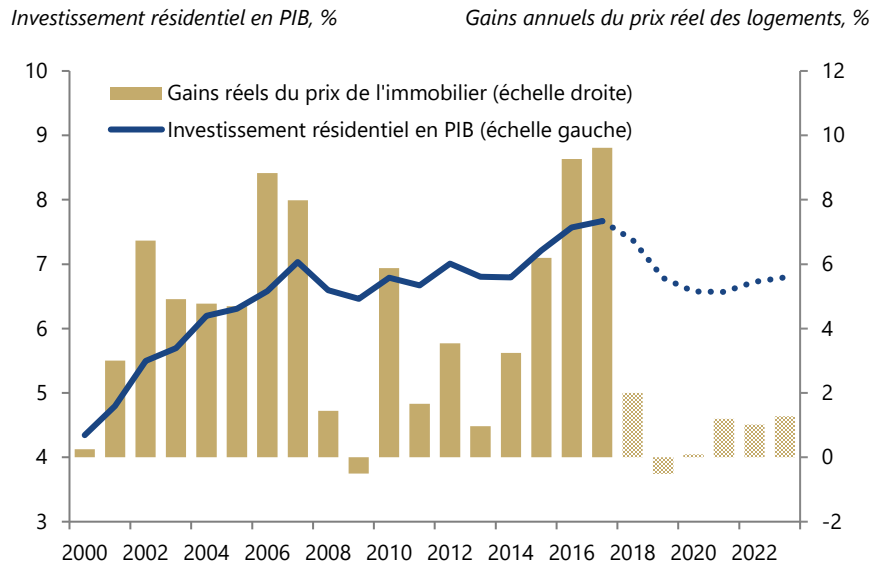
Nous prévoyons que la dette des ménages en proportion du revenu disponible se stabilisera autour de 177 % d'ici 2023. La croissance réelle des prix des logements devrait ralentir et passer à 0,6 % (une année sur l'autre) en moyenne, au cours de la période de projection, contre 5,0 % de 2010T1 à 2018T2. L'augmentation prévue des taux d'intérêt devrait également ralentir l'accumulation de dettes par les ménages.

Cependant, ce qui importe plus quant à la vulnérabilité financière des ménages n'est pas le niveau de dette relatif au revenu disponible, mais plutôt la capacité des ménages de rembourser leurs dettes.

Après une période de relative stabilité, le ratio du service de la dette (RSD) par les ménages a augmenté : au deuxième trimestre de 2018, pour chaque tranche de 100 \$ de revenu disponible, les ménages avaient des remboursements de 14,15 \$. Cette augmentation coïncide de façon générale avec l'augmentation du taux directeur de la Banque du Canada, qui s'est amorcée dans la deuxième moitié de 2017.

Compte tenu de l'augmentation des taux d'intérêt et de la lourdeur accrue des dettes, nous prévoyons que le ratio du service de la dette des ménages atteindra 15,83 % d'ici la fin de 2023. Par conséquent, les ménages qui doivent consacrer une part importante de leur revenu disponible au remboursement de leurs dettes deviendront plus vulnérables à une baisse de revenu ainsi qu'à une augmentation des taux d'intérêt et seront plus susceptibles de ne pas rembourser leurs dettes<sup>12</sup>.

**Figure 5 Investissement dans le logement et prix des logements**



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2018 à 2023.

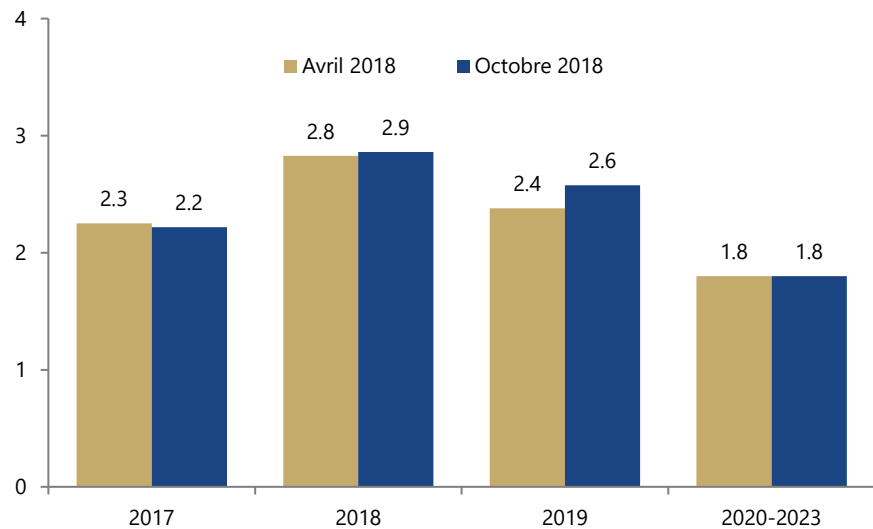
L'investissement résidentiel a augmenté en importance dans l'économie de 2014 à 2017 lorsque les prix réels des logements ont augmenté annuellement de plus de 7 %, en moyenne<sup>13</sup>. En 2016, le gouvernement fédéral a adopté une réglementation plus sévère pour les hypothèques assurées<sup>14</sup>. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions de ces nouvelles mesures, les investissements dans la construction résidentielle et la croissance des prix réels du logement ont ralenti durant la première moitié de 2018.

Nous nous attendons toujours à une correction substantielle des investissements résidentiels à moyen terme. Nous prévoyons que les investissements résidentiels baisseront, passant de 7,8 % du PIB au cours du quatrième trimestre de 2017 à 6,5 % du PIB d'ici la fin de 2020. Le déclin prévu reflète principalement des investissements résidentiels plus faibles en raison de l'augmentation des taux d'intérêt imposés aux ménages et à la décélération des prix des logements.

Par conséquent, l'investissement résidentiel devrait retrancher 0,25 point de pourcentage, en moyenne, à la croissance annuelle du PIB réel de 2018 à 2020. Les prix réels des logements devraient connaître, en moyenne, une croissance essentiellement nulle de 2019 à 2020 puis progresser de 1,2 % par année par la suite – soit bien en deçà du rythme observé au cours des quatre dernières années.

## Figure 6 Perspectives économiques américaines

Croissance du PIB réel des États-Unis, %



Sources : Bureau of Economic Analysis et directeur parlementaire du budget.

Dans ses perspectives de l'économie mondiale (octobre 2018), le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait que l'économie mondiale progresserait à un rythme de 3,7 % en 2018 et en 2019. Le FMI a noté que l'expansion mondiale se poursuit, mais qu'elle est devenue moins équilibrée et pourrait avoir culminé dans certaines économies avancées. Le FMI estime que les risques de révision à la baisse de la croissance mondiale ont augmenté (p. ex. dû à une montée des obstacles au commerce et d'un durcissement des conditions financières) et que les risques de révision à la hausse ont diminué.

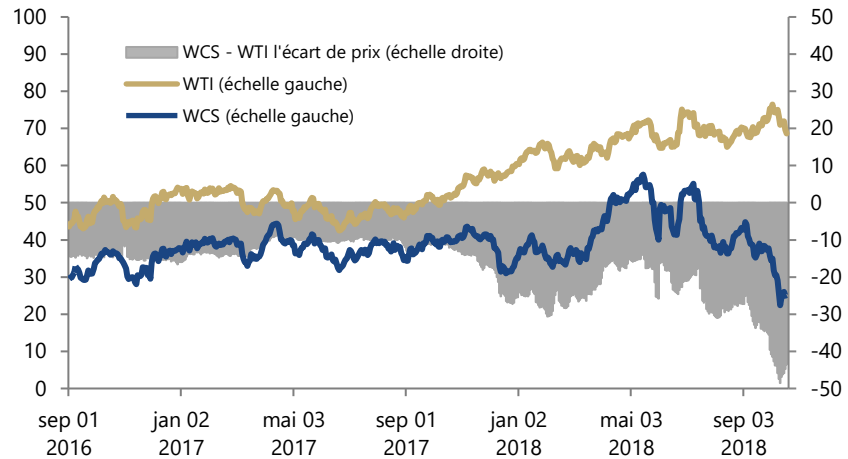
Nous prévoyons que le PIB réel américain augmentera de 2,9 % en 2018 et de 2,6 % en 2019, ce qui est respectivement 0,1 et 0,2 % plus élevé que ce que nous avons prévu dans nos perspectives d'avril. La demande intérieure finale devrait continuer de stimuler la croissance et elle est appuyée par l'entrée en vigueur de la *Tax Cuts and Jobs Act* et de la *Bipartisan Budget Act*<sup>15</sup>.

À moyen terme, la croissance américaine devrait ralentir et rejoindre les estimations externes de son potentiel<sup>16</sup>.

Nous présumons que la Réserve fédérale américaine augmentera graduellement le taux des fonds fédéraux puisque la croissance économique et le marché du travail demeureront forts. Après une augmentation de 25 points de base en septembre, la Réserve fédérale devrait de nouveau relever son taux directeur de 25 points de base en décembre et tout au long de 2019, pour ensuite le maintenir à 3 %.

**Figure 7 Prix du pétrole brut canadien et américain**

*Prix du pétrole brut, \$ US le baril*



Sources : CME Group et directeur parlementaire du budget.

Note : WTI signifie West Texas Intermediate; WCS signifie Western Canadian Select.

L'écart de prix du pétrole brut entre le West Texas Intermediate (WTI) et le Western Canadian Select (WCS) s'est creusé davantage pour passer de 17 \$ US en avril à un record de 49 \$ US en octobre. L'augmentation de l'écart de prix reflète une réduction de la demande des raffineries américaines en cours de maintenance ainsi que les contraintes de transport qui persistent. Les prix à terme indiquent que l'écart de prix entre le WTI et le WCS se réduira par rapport aux niveaux actuels pour atteindre 28 \$ US par baril d'ici 2019. Par la suite, nous prévoyons que l'écart de prix se maintiendra à ce niveau.

Selon les récents cours à terme, nous prévoyons que le prix du pétrole WTI demeura proche à son niveau actuel de 69 \$ US le baril, soit, en moyenne, 11 \$ US le baril de plus que nos perspectives d'avril. Cette révision à la hausse reflète la discipline constante exercée par l'Organisation des pays exportateurs des pétroles ainsi que l'offre réduite provenant de l'Iran.

Nos prévisions pour le cours des produits énergétiques sont, en moyenne, à la hausse de 11,8 % de 2018 à 2023 par rapport à nos prévisions d'avril. Nous avons aussi revu à la baisse nos prévisions du prix des produits de base non énergétiques de 7,7 %, en moyenne, en raison de la baisse des prix des produits forestiers et agricoles. Dans l'ensemble, nos prévisions concernant l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada sont 1,9 % plus élevées pour la période de 2018 à 2023 comparé à nos prévisions d'avril.

**Tableau 1 Perspectives de croissance du PIB réel du Canada**

*Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage*

	<b>Prévision</b>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021-2023</b>
Consommation	1,9	1,3	1,0	0,9	0,9
Logement	0,2	-0,1	-0,5	-0,1	0,1
Investissement des entreprises	0,3	0,8	0,3	0,4	0,3
Dépenses publiques	0,6	0,6	0,3	0,1	0,2
Exportations	0,3	1,1	1,7	0,9	0,6
Importations	-1,2	-1,4	-0,5	-0,7	-0,6
Investissement en stocks	0,8	-0,1	-0,4	0,0	0,0
<b>Croissance du PIB réel</b>	<b>3,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>
<i>Autres indicateurs, %</i>					
Croissance du PIB potentiel	1,3	1,6	1,7	1,7	1,7
Écart de production	0,3	0,7	0,8	0,6	0,2

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Nous prévoyons que l'économie canadienne progressera de 2,1 % en 2018 et de 1,8 % en 2019 étant donné que la croissance du PIB réel trimestrielle s'est stabilisée sous sa tendance pendant la première moitié de 2018. Nous continuons de prévoir une décélération des dépenses de consommation à moyen terme et un resserrement de l'investissement résidentiel d'ici 2020. L'annexe A renferme une comparaison avec nos prévisions d'avril 2018.

Nous prévoyons que le PIB réel augmentera en moyenne de 1,5 % annuellement de 2020 à 2023. Nous maintenons l'hypothèse que nous avons formulée en avril, c'est-à-dire que la redevance fédérale sur le carbone produira un léger vent contraire à moyen terme pour l'économie canadienne, la redevance passant de 10 \$ la tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2018 à 50 \$ la tonne en 2022<sup>17</sup>.

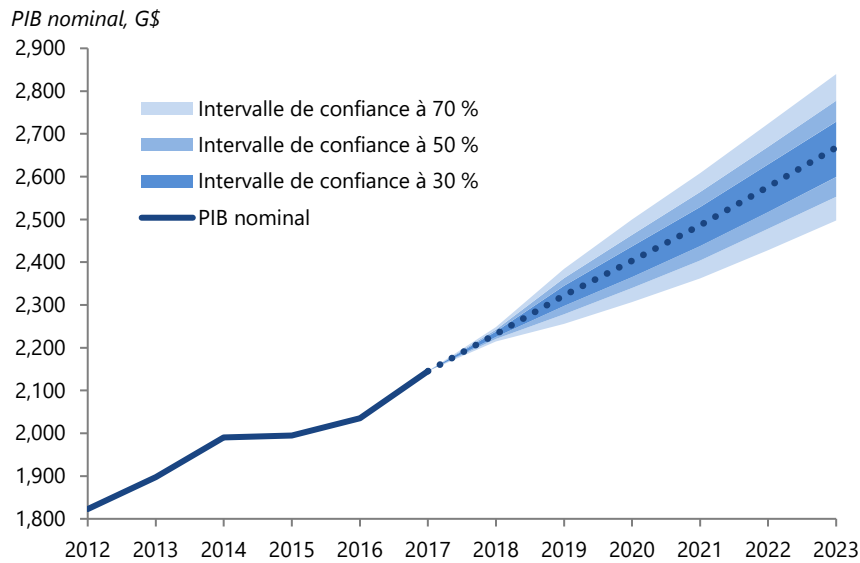
Après être restée en deçà des prévisions du DPB concernant le PIB potentiel depuis la fin de 2008, l'économie canadienne a surpassé son potentiel pendant le deuxième trimestre de 2017 et devrait poursuivre sur cette lancée jusqu'en 2023. Cependant, ce dynamisme reflète principalement un ralentissement temporaire du PIB potentiel en 2016 et en 2017 en raison du déclin brusque des investissements commerciaux. Nous prévoyons que la croissance du PIB potentiel passera de 1,3 % en 2017 à une moyenne de 1,7 % de 2020 à 2023 avec l'accélération de la croissance de la productivité tendancielle du travail.

Après avoir augmenté son taux directeur de 25 points de base en octobre, la Banque du Canada devrait graduellement le relever de 25 points de base chaque trimestre jusqu'à ce qu'il revienne à son taux neutre (nominal) de 3 % d'ici le premier trimestre de 2020.

L'annexe B présente les perspectives économiques à long terme du DPB.



**Figure 8 Incertitude entourant les prévisions du DPB concernant le PIB nominal**



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

De 2018 à 2023, nous prévoyons que la croissance du PIB nominal atteindra une moyenne annuelle de 3,7 %, la croissance du PIB réel avoisinant 1,6 %, et l'inflation du PIB, 2,0 %. Rajusté en fonction des révisions historiques, le niveau annuel du PIB nominal est, en moyenne, inférieur de 6,0 milliards de dollars pour la période de 2018 à 2023 par rapport à nos prévisions d'avril.

Les perspectives économiques du DPB reflètent l'idée que la probabilité d'avoir des résultats à la hausse est, en général, la même que celle d'avoir des résultats à la baisse. De plus, pour illustrer l'incertitude entourant nos prévisions pour le PIB nominal, nous avons construit un graphique en éventail qui fournit des intervalles de confiance<sup>18</sup> en tenant compte des erreurs de prévision historiques<sup>19</sup>.

Sur le plan des risques à la baisse nous croyons que le risque le plus important est une performance des exportations plus faible en raison des mesures commerciales protectionnistes mondiales, qui pourraient ralentir la croissance commerciale et économique mondiale. Malgré le récent accord conclu par les États-Unis, le Mexique et le Canada, les tensions mondiales pourraient s'aggraver davantage si l'administration américaine et d'autres pays continuent d'imposer des tarifs douaniers et des contre-mesures. Par ailleurs, les mesures commerciales américaines visant à limiter la concurrence étrangère dans certaines industries en raison de préoccupations de sécurité nationale (par exemple les tarifs douaniers sur les importations d'acier et d'aluminium) pourraient être élargies.

En ce qui concerne les risques à la hausse, nous croyons que le risque le plus important est l'augmentation des dépenses des ménages. Étant donné les niveaux d'endettement élevés des ménages et l'augmentation prévue des taux d'intérêt, nous prévoyons une décélération brusque des dépenses de consommation en nous appuyant, en partie, sur l'hypothèse que les ménages seront plus prudents. Néanmoins, il est possible que les dépenses de consommation ralentissent moins que prévu, car les ménages pourraient opter pour plus d'endettement afin de maintenir leurs niveaux de consommation.

# Perspectives financières

---

Tableau 2 Résultats financiers pour 2017-2018

G\$	Réel	DPB Avril 2018	Différence
<b>Revenus</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	150,9	2,8
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	46,6	1,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	7,8	0,0
Taxes et droits d'accise	53,8	53,0	0,8
Cotisations d'assurance-emploi	21,1	20,8	0,4
Autres revenus	29,4	29,2	0,2
Total des revenus	313,6	308,3	5,3
<b>Charges de programmes</b>			
Principaux transferts aux particuliers	93,8	94,2	-0,4
Principaux transferts aux autres administrations	70,5	70,6	-0,1
Charges de programmes directes	146,4	138,4	8,0
Total des charges de programmes	310,7	303,2	7,5
Frais de la dette publique	21,9	23,9	-2,0
Charges totales	332,6	327,1	5,4
<b>Solde budgétaire</b>	-19,0	-18,8	-0,1

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Pour l'année financière 2017-2018, le déficit effectif s'est élevé à 19 milliards de dollars. Dans nos Prévisions économiques et financières d'avril 2018, nous projetons un déficit budgétaire de 18,8 milliards de dollars, c'est à dire 0,2 milliards de moins que le déficit réel pour 2017-2018.

Le gouvernement apporté une modification à la méthodologie du taux d'actualisation utilisé dans la mesure de ses actifs et passifs à long terme. Cette modification affecte ainsi les charges de programmes directes, les frais de la dette publique, le solde budgétaire et plusieurs mesures de la dette. Nonobstant cette modification de comptabilité, le déficit se serait élevé à 18,5 milliards pour l'année 2017-2018.

Comparément a nos projections, les dépenses et les revenus réels ont été plus élevées qu'anticipés respectivement de 5,3 milliards de dollars (1,7 %) et 5,4 milliards de dollars (1,7 %).

Les revenus ont été supérieurs principalement à cause des recettes fiscales tirées de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt des particuliers qui ont été plus élevées qu'anticipé.

Les charges de programmes directes ont été 8,0 milliards de dollars plus élevées que prévu; ceci est essentiellement dû au changement apporté à la méthodologie du taux d'actualisation, aux augmentations des provisions pour litiges plus substantielles que prévu et à une importante augmentation des dépenses fédérales en personnel.

**Tableau 3 Évolution de la situation économique et financière depuis avril 2018**

G\$	Prévision					
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
<b>Solde budgétaire en avril 2018 PEF</b>	<b>-18,8</b>	<b>-22,1</b>	<b>-21,4</b>	<b>-16,9</b>	<b>-14,6</b>	<b>-10,6</b>
Évolution de la situation économique	0,0	0,4	0,2	0,7	1,3	1,6
Évolution de la situation budgétaire	-0,1	2,6	0,3	-0,8	-1,4	-2,0
<b>Solde budgétaire révisé avant les mesures stratégiques</b>	<b>-19,0</b>	<b>-19,2</b>	<b>-20,9</b>	<b>-17,0</b>	<b>-14,6</b>	<b>-11,1</b>
Mesures stratégiques depuis le budget de 2018	0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
<b>Solde budgétaire en octobre 2018 PEF</b>	<b>-19,0</b>	<b>-19,4</b>	<b>-21,3</b>	<b>-17,4</b>	<b>-14,8</b>	<b>-11,2</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Comparément à nos prévisions d'avril 2018, nous projetons des déficits budgétaires inférieurs, en moyenne, de 0,3 milliard de dollars de 2018-2019 à 2022-2023.

Les révisions de nos perspectives pour l'économie canadienne retranchent en moyenne, 0,8 milliard de dollars, par année, aux déficits budgétaires prévus de 2018-2019 à 2022-2023.

Incluant les résultats financiers finaux de 2017-2018, les développements budgétaires ajoutent en moyenne 0,3 milliard de dollars annuellement aux déficits projetés. Le plus grand changement budgétaire reflète le changement apporté à la méthodologie taux d'actualisation qui augmentent ainsi les dépenses liées aux prestations de retraites, qui est partiellement compensé par des frais de la dette publique inférieurs.

Avant les nouvelles mesures, les déficits budgétaires projetés pour la période allant de 2018-2019 à 2022-2023 seraient de 0,6 milliard de dollars inférieurs, par année, en moyenne, à nos prévisions d'avril.

Les mesures adoptées depuis le Budget de 2018 ont eu peu d'effet sur nos perspectives en ce qui concerne le solde budgétaire – le gouvernement ayant annoncé de nouvelles charges totalisant 0,2 milliard de dollars par année, en moyenne. Nous estimons que l'imposition de tarifs douaniers sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits importés des États-Unis se traduira par des recettes de 1,3 milliard de dollars en 2018-2019 et de 1,8 milliard de dollars en 2019-2020. Nous présumons cependant que ces mesures n'auront pas d'effet financier net, étant donné que les recettes qu'elles produiront seront réinvesties entièrement afin de venir en aide aux secteurs industriels touchés.

Les annexes C, D et E fournissent un résumé détaillé des perspectives financières et l'annexe F présente une comparaison avec nos perspectives financières d'avril 2018.

**Tableau 4** Résumé des perspectives financières

G\$	Prévision						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus budgétaires	313,6	325,3	337,7	352,0	364,1	377,8	392,0
Charges de programmes	310,7	321,0	331,5	338,5	345,6	353,8	364,6
Frais de la dette publique	21,9	23,7	27,4	30,9	33,3	35,3	36,8
Total des charges	332,6	344,7	358,9	369,4	378,9	389,1	401,4
Solde budgétaire	-19,0	-19,4	-21,3	-17,4	-14,8	-11,2	-9,4
Dette fédérale	671,3	690,6	711,9	729,2	744,1	755,3	764,7
<i>% du PIB</i>							
Revenus budgétaires	14,6	14,6	14,5	14,6	14,6	14,7	14,7
Charges de programmes	14,5	14,4	14,3	14,1	13,9	13,7	13,7
Frais de la dette publique	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4
Total des charges	15,5	15,4	15,5	15,4	15,2	15,1	15,0
Solde budgétaire	-0,9	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,4	-0,4
Dette fédérale	31,3	30,9	30,7	30,3	29,9	29,3	28,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Pour l'exercice courant, nous estimons que le déficit budgétaire passera de 19 milliards de dollars en 2017-2018 à 19,4 milliards de dollars en 2018-2019.

Au cours des années suivantes, nous prévoyons que le solde budgétaire passera d'un déficit de 19,4 milliards de dollars (0,9 % du PIB) en 2018-19 à un déficit de 9,4 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2023-24. Nous prévoyons que les recettes, particulièrement celles tirées de l'impôt sur le revenu, afficheront à moyen terme un taux de croissance supérieur au taux du PIB nominal, essentiellement parce que le régime fiscal n'est pas indexé en fonction de la croissance réelle des revenus.

Par ailleurs, nous prévoyons que la croissance des charges de programmes sera plus lente que la croissance de l'économie, même après la prise en compte des nouvelles mesures. La diminution prévue des charges de programmes par rapport à la taille de l'économie tient essentiellement à la croissance modérée des dépenses de fonctionnement du gouvernement.

Même en prenant compte du changement apporté par le gouvernement à la méthodologie du taux d'actualisation, nous prévoyons que le ratio de la dette fédérale par rapport au PIB poursuivra sa baisse, pour s'établir à 30,3 % du PIB en 2020-2021. Ainsi, le gouvernement pourrait réduire ses recettes ou augmenter ses dépenses et atteindre néanmoins son objectif de ramener le ratio de la dette au PIB à 31,8 % ou moins en 2020-2021.

Tableau 5 Perspectives concernant les recettes

G\$	Prévision						
	2017 -2018	2018 -2019	2019 -2020	2020 -2021	2021 -2022	2022 -2023	2023 -2024
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	160,1	168,3	176,2	183,5	191,0	199,0
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	45,8	47,0	49,3	51,3	53,5	55,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	8,4	8,1	8,3	8,5	8,8	9,1
Impôt total sur le revenu	193,0	209,3	214,3	223,5	233,8	243,3	253,3
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	36,8	37,7	39,0	40,4	41,8	43,2	44,7
Droits de douane à l'importation	5,4	6,8	7,1	7,1	6,6	6,8	7,1
Autres taxes et droits d'accise	11,7	12,5	12,9	13,1	13,5	13,8	14,0
Total des taxes et droits d'accise	53,8	57,0	59,1	60,6	61,9	63,9	65,8
<b>Cotisations d'AE</b>	21,1	22,4	22,7	23,6	24,4	25,4	26,3
<b>Autres revenus</b>							
Sociétés d'État entreprises	7,7	8,4	8,4	8,4	8,6	8,9	9,2
Autres programmes	20,2	20,7	20,7	21,9	22,2	22,6	23,1
Opérations de change	1,5	2,6	3,3	3,7	3,7	3,8	3,9
Total des autres revenus	29,4	31,7	32,4	34,0	34,5	35,2	36,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	313,6	325,3	337,7	352,0	364,1	377,8	392,0

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nous prévoyons des recettes de 325,3 milliards de dollars en 2018-2019 ; cette prévision est \$1,5 milliard de dollars supérieure par rapport à notre prévision d'avril.

En règle générale, les recettes fédérales devraient croître plus rapidement que le PIB nominal, la mesure la plus importante de l'assiette fiscale du gouvernement. D'ici 2023-2024, le total des recettes devrait atteindre 392 milliards de dollars, ou 14,7 % du PIB.

Nos prévisions tiennent compte des récents changements fiscaux au Canada et à l'étranger. Nous estimons que les tarifs douaniers sur les importations d'acier, d'aluminium et d'autres produits des États-Unis procureront des recettes supplémentaires de 1,3 milliard de dollars en 2018-2019, de 1,8 milliard de dollars en 2019-2020 et de 1 milliard de dollars par année, en moyenne, par la suite. Nous présumons que l'utilisation des recettes pour appuyer les secteurs industriels fera en sorte qu'il n'y aura aucun effet net sur les prévisions financières.

Nous présumons que les taux d'imposition des sociétés inférieurs aux États-Unis amèneront les sociétés multinationales américaines à rapatrier une partie de leurs profits tenus à l'étranger. Cela devrait se traduire par une baisse de 500 millions de dollars, par année en moyenne, de l'impôt perçu par le gouvernement fédéral sur le revenu des sociétés au cours de la période de projection<sup>20</sup>.

**Tableau 6 Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi**

G\$	Prévision							2024	2025
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024		
<b>Revenus</b>	21,6	22,8	23,1	24,0	24,8	25,8	26,8		
Cotisations d'assurance-emploi	21,1	22,4	22,7	23,6	24,4	25,4	26,3		
Cotisations des employés fédéraux	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4		
<b>Dépenses</b>	21,6	22,7	24,1	24,6	25,4	26,0	26,4		
Prestations	19,7	20,8	22,1	22,6	23,3	23,8	24,2		
Frais d'administration	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2		
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Solde annuel	-0,3	0,3	-1,1	-0,8	-0,8	-0,5	0,1	0,4	0,7
Solde cumulatif	1,6	1,9	0,8	0,1	-0,7	-1,2	-1,1	-0,6	0,1
(par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	<b>Réels</b>		<b>Prévision</b>						
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	
Taux de cotisation (DPB)	1,66	1,62	1,63	1,63	1,63	1,63	1,63	1,63	
Taux de cotisation (Actuaire en chef)	1,66	1,62	1,62	1,62	1,62	1,62	1,62	1,62	

Sources : Bureau de l'actuaire en chef, Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Les revenus et les dépenses du programme d'assurance-emploi (AE) sont consolidés et gérés au moyen du compte des opérations de l'AE<sup>21</sup>.

Le solde annuel dans le compte s'améliore graduellement tout au long de la période de projection, d'une part parce que les prestations d'AE augmentent à un rythme modéré, car le nombre de chômeurs atteindra un sommet en 2019 avant de se stabiliser à moyen terme ; et d'autre part parce que les revenus d'AE augmentent au rythme de la croissance du nombre de travailleurs et de l'augmentation des salaires.

En 2019, le taux de cotisation d'AE est fixé à 1,62 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables). LE DPB estime que le taux d'équilibre sur sept ans correspondra à 1,63 \$ de 2019 à 2025, soit 0,01 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables) de plus que le taux récemment annoncé par le ministre des Finances et le ministre de la Famille, de l'Emploi et du Développement social<sup>22</sup>.

Tableau 7 Perspectives concernant les dépenses de programmes

G\$	Prévision						
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	50,6	53,4	56,6	59,9	63,4	67,0	70,7
Prestations d'AE	19,7	20,8	22,1	22,6	23,3	23,8	24,2
Prestations pour enfants	23,4	23,7	24,5	25,2	25,9	26,6	27,3
Total	93,8	97,8	103,2	107,8	112,6	117,4	122,2
<b>Transferts aux autres administrations</b>	70,5	73,5	76,3	79,4	82,3	84,7	87,4
<b>Charges de programmes directes</b>							
Paiements de transfert	47,1	49,4	53,4	54,9	53,8	53,7	54,6
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	99,2	100,3	98,6	96,4	96,9	98,0	100,4
Total des charges de programmes directes	146,4	149,7	152,0	151,4	150,7	151,7	155,0
<b>Total des charges de programmes</b>	310,7	321,0	331,5	338,5	345,6	353,8	364,6

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nous prévoyons que le total des dépenses de programmes sera de 321 milliards de dollars en 2018-2019, c'est-à-dire 14,4 % du PIB.

Les transferts aux personnes, comme les prestations aux aînés, sont les dépenses qui augmentent le plus rapidement dans nos perspectives pour 2018-2019. La croissance des prestations pour les aînés dépasse celle du PIB nominal en raison de l'augmentation de la population âgée de 65 ans et plus.

Nous avons ajusté les transferts dans nos prévisions de charges de programmes directes du gouvernement afin de tenir compte de l'aide financière aux entreprises affectées par les tarifs canadiens sur l'acier, l'aluminium et les autres produits américains. Nous les avons aussi ajustés en fonction des récents développements liés aux provisions fédérales pour le litige et des retards dans les programmes d'infrastructures, comme nous l'avons fait dans la publication d'août du DPB, *Rapport d'étape sur la phase 1 du plan Investir dans le Canada*.

Nous prévoyons qu'à moyen terme le total des dépenses de programmes diminuera par rapport au PIB nominal, passant de 14,5 % du PIB en 2017-2018 à 13,7 % du PIB en 2023-2024.



Tableau 8 Perspectives concernant les charges de programmes directes

G\$	Projection						
	2017 -2018	2018 -2019	2019 -2020	2020 -2021	2021 -2022	2022 -2023	2023 -2024
<b>Paiements de transfert</b>	47,1	49,4	53,4	54,9	53,8	53,7	54,6
<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
Personnel – coûts actuels	45,3	44,2	45,0	44,8	45,9	47,0	48,1
Personnel – coûts futurs et avantages sociaux	13,3	13,7	12,1	8,9	7,1	5,1	4,8
Sociétés d'État entreprises	2,7	2,2	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0
Sociétés d'État consolidées	9,4	9,3	9,2	10,5	10,5	10,9	11,3
Autres dépenses de fonctionnement	23,8	22,6	23,3	23,6	24,3	25,1	25,9
Mesures stratégiques	-	3,0	1,4	0,7	1,0	1,4	1,5
Total des dépenses de fonctionnement	94,4	95,1	93,0	90,5	90,6	91,4	93,5
<b>Charges d'amortissement des immobilisations</b>	4,8	5,2	5,6	5,9	6,3	6,6	6,9
<b>Total des charges de programmes directes</b>	146,4	149,7	152,0	151,4	150,7	151,7	155,0

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Les charges de programmes directes ont augmenté par environ 20 milliards de dollars en 2017-2018. Cette augmentation est en partie due à plusieurs facteurs incluant de plus importantes dépenses fédérales liées au personnel (6,4 milliards de dollars), le changement apporté à la méthode de calcul du taux d'actualisation (4,1 milliards de dollars) et de nouvelles mesures gouvernementales (4,4 milliards de dollars).<sup>23</sup>

Le DPB prévoit que les charges de programmes directes se chiffreront à 149,7 milliards de dollars en 2018-2019 (6,7 % du PIB) et atteindront 155 milliards de dollars en 2023-2024 (5,8 % du PIB). Cela représente une augmentation annuelle de 0,7 % pour la période comprise entre 2018-2019 et 2023-2024.

Le taux de croissance annualisé des charges de programmes directes (CPD) s'est maintenu pour la dernière fois à 0,7 % ou moins pendant la période de cinq ans allant de 2011-2012 à 2015-2016 (croissance de 0,0 %). Ce taux de croissance a été rendu possible par la réduction des transferts de CPD et de la taille de la fonction publique.

Selon nos prévisions actuelles, les CPD affichent une croissance relativement faible à moyen terme, quoique pour des raisons quelque peu différentes. L'une des principales raisons est la diminution des charges associées aux avantages sociaux futurs. Ces coûts ont augmenté à 13,3 milliards de dollars en 2017-2018, à cause des faibles taux d'intérêt et du changement apporté à la méthode de calcul du taux d'actualisation<sup>24</sup>. Ce changement de méthode rendra le calcul de la charge liée aux paiements des prestations de retraite encore plus sensible aux fluctuations des taux d'intérêts. Compte tenu des hausses récentes et prévues des taux d'intérêt, les charges associées aux avantages sociaux futurs devraient finir par chuter à 4,8 milliards de dollars en 2023-2024<sup>25</sup>.

Le plan d'embauche du gouvernement est une autre des principales raisons qui expliquent cette faible croissance. Les plans de dotation globaux des grands ministères (qui emploient les trois quarts des fonctionnaires fédéraux) ne prévoient aucune augmentation du nombre de fonctionnaires fédéraux jusqu'en 2020-2021<sup>26</sup>.

**Tableau 9 Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques**

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Diminution de un pour cent du PIB réel	-3,8	-3,0	-3,1	-3,3	-3,6
Diminution de un pour cent du niveau de prix du PIB	-1,0	-2,1	-2,2	-2,3	-2,4
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	-1,7	-2,1	-2,0	-2,5	-3,1

Source : Directeur parlementaire du budget.

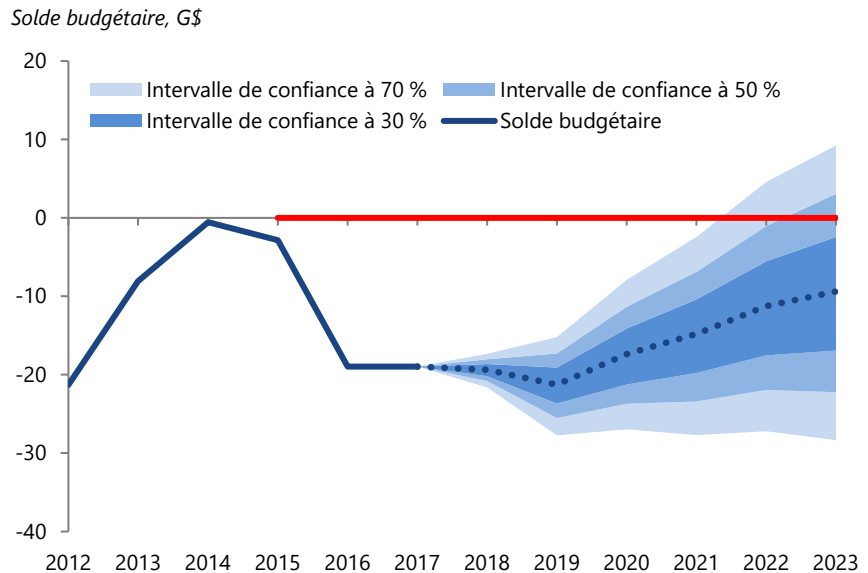
Trois grands indicateurs économiques affectent nos prévisions des résultats budgétaires généraux du gouvernement fédéral : la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt. Suivant l'approche de Finances Canada pour évaluer la sensibilité des perspectives budgétaires, nous avons estimé les effets de trois chocs économiques clés sur nos perspectives financières :

- i. une réduction permanente de 1 % du niveau du PIB réel attribuable en parts égales à un ralentissement de la productivité et de l'emploi ;
- ii. une réduction permanente de 1 % du niveau de prix du PIB, en supposant que l'indice des prix à la consommation évolue au même rythme que l'indice de prix du PIB ;
- iii. une augmentation permanente d'un point de pourcentage (100 points de base) de tous les taux d'intérêt.

Pour préparer nos estimations de la sensibilité, nous présumons que la variation du PIB nominal est répartie proportionnellement entre les composantes des revenus et des dépenses. De plus, les chocs économiques illustrent de façon simplifiée un système complexe et endogène. Par conséquent, il faut voir ces estimations comme des règles générales simplifiées.

Les annexes G à I présentent les effets sur les revenus et les dépenses.

**Figure 9 Résultats relatifs au solde budgétaire au titre d'autres scénarios économiques**



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice ; 2012 fait référence à l'exercice 2012-2013. La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2023-2024. La ligne rouge correspond à un budget équilibré.

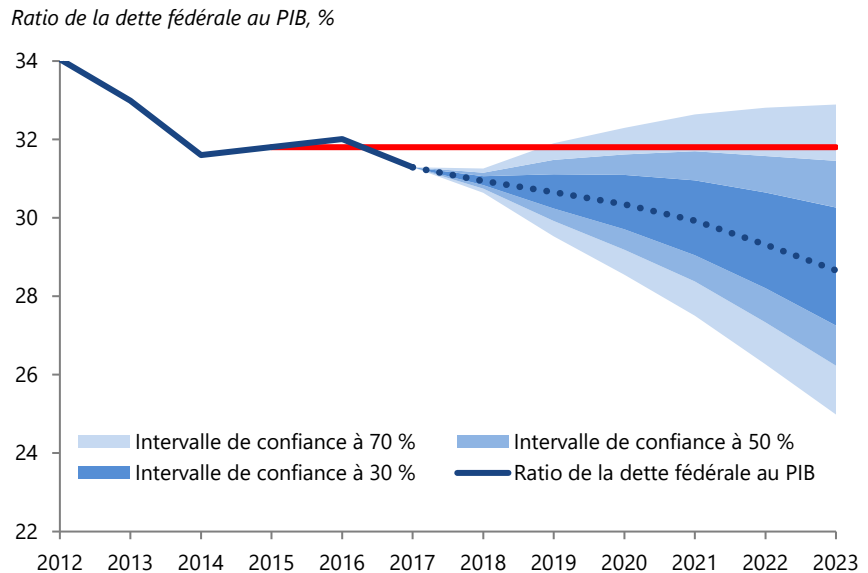
Pour illustrer les conséquences financières de l'incertitude attachée à nos perspectives économiques, nous avons réparti les scénarios économiques en éléments budgétaires et nous avons élaboré des graphiques en éventail assortis d'intervalles de confiance liés à notre projection financière de base.

Les graphiques et distributions ont toutefois leurs limites, car ils ne tiennent compte que de l'incertitude attachée à nos perspectives économiques. Ils ne traduisent pas non plus l'incertitude attachée à la conversion des prévisions économiques en prévisions financières, à la réaction des politiques financières discrétionnaires à différents résultats économiques et aux risques non économiques (par exemple les dépenses liées aux responsabilités légales).

Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo, il est peu probable que le budget soit équilibré ou excédentaire à moyen terme<sup>27</sup>. Selon nos estimations, la probabilité que le budget soit équilibré ou excédentaire au cours de la période allant de 2018-2019 à 2020-2021 est effectivement nulle.

Cependant, nous estimons que, en 2021-2022, la probabilité est d'environ 10 % que le budget soit équilibré ou excédentaire. La probabilité que cette situation se concrétise grimpe à 30 % en 2023-2024.

**Figure 10** Résultats du ratio de la dette fédérale au PIB au titre d'autres scénarios économiques



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice ; 2012 fait référence à l'exercice 2012-2013. La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2023-2024. La ligne rouge correspond à la cible du ratio de la dette fédérale au PIB en 2020-2021.

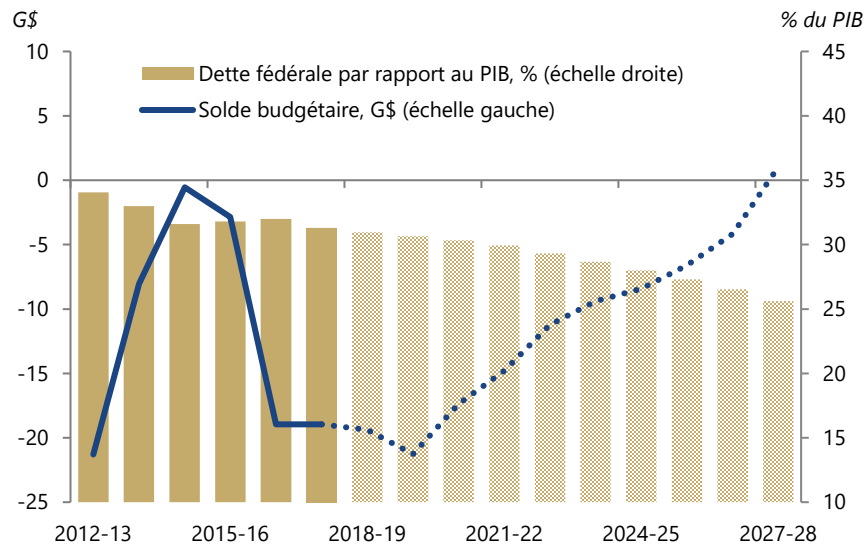
Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo, nous estimons qu'un intervalle de confiance à 70 % pour le ratio de la dette fédérale au PIB en 2023-2024 correspond à environ 8 points de pourcentage. Il s'agit de  $\pm 4,0$  points de pourcentage par rapport à la projection de base de la dette fédérale au PIB que nous prévoyons pour 2023-2024.

Rappelons que dans le Budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à réduire le ratio de la dette fédérale au PIB pour le ramener à un niveau inférieur sur une période de cinq ans se terminant en 2020-2021. Il en résulte que l'objectif d'endettement consiste à atteindre un ratio de la dette fédérale au PIB de 31,8 % en 2020-2021.

Compte tenu des scénarios attachés à nos perspectives économiques, et selon l'hypothèse du statu quo, il est fort probable que le ratio de la dette fédérale au PIB sera inférieur à l'objectif de 31,8 % au cours de la période allant de 2018-2019 à 2023-2024.

Selon nos estimations, en 2020-2021, la probabilité est d'environ 80 % que le ratio de la dette fédérale au PIB soit inférieur au niveau visé.

Figure 11 Perspectives financières élargies du DPB



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de l'exercice 2018-2019 à celui de 2027-2028.

En janvier 2018, le DPB a préparé des lignes directrices sur la façon dont il calculera le coût des promesses électorales formulées par les partis politiques pendant les 120 jours qui précèdent l'élection générale de 2019.

Avant le début de la période préélectorale, au début de juin 2019, le DPB publiera ses perspectives économiques et financières sur un horizon de 10 ans. Il préparera ce document à partir de la mise à jour de ses perspectives économiques et financières d'avril 2019.

Le DPB souhaite ainsi fournir un cadre de planification budgétaire exhaustif et rendre compte avec plus de transparence des implications budgétaires des engagements de dépenses pluriannuelles, comme l'approvisionnement pour la Défense et les investissements dans les infrastructures<sup>28</sup>. Le DPB établira aussi de façon indépendante le coût des mesures prévues au Budget de 2019, toujours avec un horizon de 10 ans<sup>29</sup>.

Les partis politiques pourront utiliser les perspectives économiques et financières pour préparer leur propre estimation de coûts. Ils pourront éliminer certaines des mesures calculées dans le Budget de 2019, ou toutes les mesures, pour préparer leurs propres cadres de planification financière<sup>30</sup>.

Dans nos perspectives à long terme, nous estimons que la croissance des recettes sera légèrement plus rapide que celle du PIB nominal, en raison principalement de l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous prévoyons que la croissance des dépenses de programmes sera par contre plus lente que celle du PIB nominal, essentiellement en raison de la croissance limitée des coûts de fonctionnement et des dépenses en capital. Dans l'ensemble, nous pensons que le solde budgétaire continuera d'augmenter et que le ratio de la dette fédérale au PIB baissera jusqu'en 2027-2028. L'annexe J renferme un résumé détaillé des perspectives financières élargies.

# Annexes

---

## A : Perspectives économiques détaillées

<i>% sauf indication contraire</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Croissance du PIB réel</b>							
Octobre 2018	3,0	2,1	1,8	1,5	1,5	1,5	1,5
Avril 2018	3,0	1,9	1,9	1,5	1,5	1,5	
<b>Croissance du PIB potentiel</b>							
Octobre 2018	1,3	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
Avril 2018	1,2	1,5	1,7	1,8	1,8	1,7	
<b>Inflation du PIB</b>							
Octobre 2018	2,3	1,9	2,2	2,0	1,9	2,1	2,0
Avril 2018	2,3	2,6	1,8	1,9	2,0	2,1	
<b>Croissance du PIB nominal</b>							
Octobre 2018	5,4	4,0	4,0	3,5	3,4	3,6	3,6
Avril 2018	5,3	4,6	3,7	3,5	3,6	3,6	
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>							
Octobre 2018	2 145	2 232	2 322	2 403	2 486	2 576	2 668
Avril 2018	2 145	2 243	2 326	2 407	2 492	2 582	2 673
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>							
Octobre 2018	0,7	1,4	2,3	3,0	3,0	3,0	3,0
Avril 2018	0,7	1,5	2,3	3,0	3,0	3,0	
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>							
Octobre 2018	1,8	2,3	3,3	4,0	4,0	4,0	4,0
Avril 2018	1,8	2,6	3,6	4,0	4,0	4,0	
<b>Taux de change (cents US / \$CAN)</b>							
Octobre 2018	77,1	77,6	77,6	77,4	77,1	77,1	77,1
Avril 2018	77,1	77,9	76,6	76,4	76,5	76,7	
<b>Taux de chômage</b>							
Octobre 2018	6,3	5,9	6,0	5,8	5,7	5,7	5,6
Avril 2018	6,3	5,9	6,0	5,8	5,7	5,7	
<b>Inflation de l'IPC</b>							
Octobre 2018	1,6	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Avril 2018	1,6	2,6	2,1	2,1	2,1	2,1	
<b>Croissance du PIB réel américain</b>							
Octobre 2018	2,2	2,9	2,6	1,8	1,8	1,8	1,8
Avril 2018	2,3	2,8	2,4	1,8	1,8	1,8	
<b>Prix du pétrole WTI (\$US)</b>							
Octobre 2018	51	68	71	68	67	69	70
Avril 2018	51	63	59	55	55	56	

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les niveaux du PIB nominal d'avril 2018 ont été rajustés en fonction des révisions historiques.

## B : Résumé des perspectives économiques élargies

<i>En % sauf indication contraire</i>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>Croissance du PIB réel</b>	3,0	2,1	1,8	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
<b>Croissance du PIB potentiel</b>	1,3	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4
<b>Inflation du PIB</b>	2,3	1,9	2,2	2,0	1,9	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB nominal</b>	5,4	4,0	4,0	3,5	3,4	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4
<b>PIB nominal (milliards de \$)</b>	2 145	2 232	2 322	2 403	2 486	2 576	2 668	2 761	2 857	2 955	3 060	3 160
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>	0,7	1,4	2,3	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>	1,8	2,3	3,3	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
<b>Taux de change (cents US/ \$CAN)</b>	77,1	77,6	77,6	77,4	77,1	77,1	77,1	77,1	77,1	77,2	77,2	77,2
<b>Taux de chômage</b>	6,3	5,9	6,0	5,8	5,7	5,7	5,6	5,6	5,5	5,5	5,5	5,5
<b>Inflation de l'IPC</b>	1,6	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Croissance du PIB réel américain</b>	2,2	2,9	2,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
<b>Prix du pétrole WTI (\$US / baril)</b>	51	68	71	68	67	69	70	71	73	74	76	77

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.



## C : Perspectives financières détaillées

G\$	2017 -2018	2018 -2019	2019 -2020	2020 -2021	2021 -2022	2022 -2023	2023 -2024
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	160,1	168,3	176,2	183,5	191,0	199,0
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	45,8	47,0	49,3	51,3	53,5	55,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	8,4	8,1	8,3	8,5	8,8	9,1
Impôt total sur le revenu	209,3	214,3	223,5	233,8	243,3	253,3	263,7
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	36,8	37,7	39,0	40,4	41,8	43,2	44,7
Droits de douane à l'importation	5,4	6,8	7,1	7,1	6,6	6,8	7,1
Autres taxes et droits d'accise	11,7	12,5	12,9	13,1	13,5	13,8	14,0
Total des taxes et droits d'accise	53,8	57,0	59,1	60,6	61,9	63,9	65,8
<b>Cotisations d'AE</b>							
	21,1	22,4	22,7	23,6	24,4	25,4	26,3
<b>Autres revenus</b>							
	29,4	31,7	32,4	34,0	34,5	35,2	36,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	313,6	325,3	337,7	352,0	364,1	377,8	392,0
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	50,6	53,4	56,6	59,9	63,4	67,0	70,7
Prestations d'AE	19,7	20,8	22,1	22,6	23,3	23,8	24,2
Prestations pour enfants	23,4	23,7	24,5	25,2	25,9	26,6	27,3
Total	93,8	97,8	103,2	107,8	112,6	117,4	122,2
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	37,1	38,6	40,1	41,9	43,5	45,1	46,6
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	13,7	14,2	14,6	15,0	15,5	15,9	16,4
Péréquation	18,3	19,0	19,7	20,6	21,4	22,1	22,9
Formule de financement des territoires	3,7	3,8	3,8	3,8	3,9	3,9	3,9
Fonds de la taxe sur l'essence	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4
Soins à domicile et services de santé mentale	0,3	0,9	1,1	1,3	1,5	1,2	1,2
Autres arrangements fiscaux	-4,7	-4,9	-5,2	-5,4	-5,6	-5,9	-6,1
Total	70,5	73,5	76,3	79,4	82,3	84,7	87,4
<b>Charges de programmes directes</b>							
Transferts de paiements	47,1	49,4	53,4	54,9	53,8	53,7	54,6
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	99,2	100,3	98,6	96,4	96,9	98,0	100,4
Total des charges de programmes directes	146,4	149,7	152,0	151,4	150,7	151,7	155,0
<b>Total des charges de programmes</b>	310,7	321,0	331,5	338,5	345,6	353,8	364,6
<b>Frais de la dette publique</b>							
	21,9	23,7	27,4	30,9	33,3	35,3	36,8
<b>Total des charges</b>	332,6	344,7	358,9	369,4	378,9	389,1	401,4
<b>Solde budgétaire</b>	-19,0	-19,4	-21,3	-17,4	-14,8	-11,2	-9,4
<b>Dette fédérale</b>	671,3	690,6	711,9	729,2	744,1	755,3	764,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)

<i>% du PIB</i>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
	<b>-2018</b>	<b>-2019</b>	<b>-2020</b>	<b>-2021</b>	<b>-2022</b>	<b>-2023</b>	<b>-2024</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,2	7,2	7,2	7,3	7,4	7,4	7,5
Impôt sur le revenu des sociétés	2,2	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Impôt total sur le revenu	9,8	9,6	9,6	9,7	9,8	9,8	9,9
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Droits de douane à l'importation	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Total des taxes et droits d'accise	2,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
<b>Cotisations d'AE</b>							
	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Autres revenus</b>							
	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
<b>Total des revenus budgétaires</b>	14,6	14,6	14,5	14,6	14,6	14,7	14,7
<b>Principaux transferts aux personnes</b>							
Prestations aux aînés	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7
Prestations d'AE	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9
Prestations pour enfants	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
Total	4,4	4,4	4,4	4,5	4,5	4,6	4,6
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>							
Transfert canadien en matière de santé	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Péréquation	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
Formule de financement des territoires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Fonds de la taxe sur l'essence	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
<b>Charges de programmes directes</b>							
Paiements de transfert	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2	2,1	2,0
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	4,6	4,5	4,2	4,0	3,9	3,8	3,8
Total des charges de programmes directes	6,8	6,7	6,5	6,3	6,1	5,9	5,8
<b>Total des charges de programmes</b>	14,5	14,4	14,3	14,1	13,9	13,7	13,7
<b>Frais de la dette publique</b>	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4
<b>Total des charges</b>	15,5	15,4	15,5	15,4	15,2	15,1	15,0
<b>Solde budgétaire</b>	-0,9	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,4	-0,4
<b>Dette fédérale</b>	31,3	30,9	30,7	30,3	29,9	29,3	28,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## E : Perspectives de la dette du DPB

	Prévision						
	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>G\$</b>							
Dettes fédérales	671,3	690,6	711,9	729,2	744,1	755,3	764,7
Dettes portant intérêt	1 002,6	1 057,6	1 093,3	1 119,7	1 141,0	1 157,4	1 171,1
<i>Dettes contractées sur les marchés : gouvernement</i>	704,3	723,7	744,9	762,3	777,1	788,3	797,7
<i>Dettes non-contractées sur les marchés</i>	281,4	317,1	331,5	340,5	347,0	352,1	356,5
<i>Autre dette</i>	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9	16,9
Dettes contractées sur les marchés : sociétés d'État mandataires	282,7	297,3	301,9	309,5	308,8	316,4	324,2
Besoins d'emprunt, de la <i>Loi autorisant certains emprunts</i>	987,0	1 021,0	1 046,8	1 071,8	1 085,9	1 104,7	1 122,0
<b>% du PIB</b>							
Dettes fédérales	31,3	30,9	30,7	30,3	29,9	29,3	28,7
Dettes portant intérêt	46,7	47,4	47,1	46,6	45,9	44,9	43,9
<i>Dettes contractées sur les marchés : gouvernement</i>	32,8	32,4	32,1	31,7	31,3	30,6	29,9
<i>Dettes non-contractées sur les marchés</i>	13,1	14,2	14,3	14,2	14,0	13,7	13,4
<i>Autre dette</i>	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Dettes contractées sur les marchés : sociétés d'État mandataires	13,2	13,3	13,0	12,9	12,4	12,3	12,2
Besoins d'emprunt, de la <i>Loi autorisant certains emprunts</i>	46,0	45,7	45,1	44,6	43,7	42,9	42,1

Sources : Statistique Canada, Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## F : Perspectives financières du DPB – octobre 2018 et avril 2018

G\$ (octobre 2018 – avril 2018)	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
<b>Impôts sur le revenu</b>						
Impôt sur le revenu des particuliers	2,8	-0,9	-1,2	-0,8	-0,7	-0,7
Impôt sur le revenu des sociétés	1,2	0,0	0,7	0,9	1,0	0,9
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	0,7	0,3	0,2	0,2	0,2
Impôt total sur le revenu	4,0	-0,2	-0,2	0,4	0,5	0,4
<b>Taxes et droits d'accise</b>						
Taxe sur les produits et services	0,9	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Droits de douane à l'importation	-0,1	1,2	1,3	1,1	0,4	0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,1	0,4	0,6	0,6	0,8	1,0
Total des taxes et droits d'accise	0,8	1,5	1,9	1,7	1,2	1,4
<b>Cotisations d'AE</b>	0,4	-0,1	-0,6	-0,6	-0,8	-0,6
<b>Autres revenus</b>	0,1	0,2	-1,1	-1,9	-2,4	-3,1
<b>Total des revenus budgétaires</b>	5,3	1,5	0,0	-0,4	-1,6	-1,9
<b>Principaux transferts aux personnes</b>						
Prestations aux aînés	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Prestations d'AE	-0,1	-0,9	-0,9	-0,6	-0,6	-0,6
Prestations pour enfants	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total	-0,4	-1,3	-1,3	-1,1	-1,0	-1,1
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-0,1	-0,1	-0,3	-0,3	-0,5	-0,5
<b>Charges de programmes directes</b>						
Paiements de transfert	3,4	1,6	2,7	2,3	1,5	1,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	4,6	2,5	2,9	3,1	2,5	2,6
Total des charges de programmes directes	8,0	4,1	5,6	5,4	4,0	4,1
<b>Total des charges de programmes</b>	7,5	2,7	4,0	4,0	2,5	2,5
<b>Frais de la dette publique</b>	-2,0	-4,0	-4,2	-4,0	-3,8	-3,7
<b>Total des charges</b>	5,4	-1,3	-0,2	0,0	-1,3	-1,3
<b>Solde budgétaire</b>	-0,1	2,8	0,2	-0,4	-0,3	-0,6
<b>Dette fédérale</b>	20,3	17,5	17,4	17,8	18,0	18,7

Source : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

## G : Effet sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent du PIB réel

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,2	-2,3	-2,4	-2,5	-2,6
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-2,6	-2,8	-3,0	-3,1	-3,3
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	0,1	1,1	1,1	1,1	1,1
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-3,2	-2,4	-2,6	-2,8	-3,0
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>					
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
Prestations pour enfants	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>					
Transfert canadien en matière de santé	-0,1	-0,2	-0,4	-0,5	-0,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	-0,1	-0,3	-0,5	-0,6	-0,6
<b>Charges de programmes directes</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
<b>Frais de la dette publique</b>	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4
<b>Total des charges</b>	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6
<b>Solde budgétaire</b>	-3,8	-3,0	-3,1	-3,3	-3,6

Source : Directeur parlementaire du budget.

## H : Effets sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent des prix du PIB

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-0,9	-1,8	-1,9	-2,1	-2,1
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-1,3	-2,3	-2,5	-2,7	-2,8
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-2,1	-3,2	-3,5	-3,7	-3,9
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>					
Prestations aux aînés	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7
Prestations d'assurance-emploi	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Prestations pour enfants	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	-0,8	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>					
Transfert canadien en matière de santé	-0,1	-0,2	-0,4	-0,5	-0,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	-0,1	-0,3	-0,5	-0,6	-0,6
<b>Charges de programmes directes</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
<b>Frais de la dette publique</b>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
<b>Total des charges</b>	-1,0	-1,1	-1,3	-1,4	-1,4
<b>Solde budgétaire</b>	-1,0	-2,1	-2,2	-2,3	-2,4

Source : Directeur parlementaire du budget.

## I : Effets sur les perspectives financières d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt

G\$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
<b>Impôts sur le revenu</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Autres revenus</b>	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
<b>Total des revenus budgétaires</b>	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges de programmes directes</b>	-0,7	-1,7	-2,9	-3,5	-3,9
<b>Frais de la dette publique</b>	3,0	4,4	5,6	6,7	7,7
<b>Total des charges</b>	2,3	2,7	2,7	3,2	3,8
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,1</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

## J : Résumé des perspectives financières élargies

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Revenus budgétaires	313,6	325,3	337,7	352,0	364,1	377,8	392,0	406,6	421,9	437,9	454,3
Dépenses de programmes	310,7	321,0	331,5	338,5	345,6	353,8	364,6	377,1	389,7	402,3	412,8
Frais de la dette publique	21,9	23,7	27,4	30,9	33,3	35,3	36,8	37,9	38,8	39,7	40,5
Total des dépenses	332,6	344,7	358,9	369,4	378,9	389,1	401,4	415,0	428,6	442,1	453,3
Solde budgétaire	-19,0	-19,4	-21,3	-17,4	-14,8	-11,2	-9,4	-8,4	-6,6	-4,2	1,0
Dette fédérale	671,3	690,6	711,9	729,2	744,1	755,3	764,7	773,1	779,7	783,9	782,9
Dette fédérale (% du PIB)	31,3	30,9	30,7	30,3	29,9	29,3	28,7	28,0	27,3	26,5	25,6

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.



# Notes

1. Le présent rapport comprend des données valables jusqu'au 19 octobre 2018 inclusivement. Sauf avis contraire, tous les taux sont annuels.
2. Le montant de 16,4 milliards de dollars repose sur la valeur des échanges commerciaux de 2017 obtenue auprès de Statistique Canada. Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-28-0001/2018001/article/00002-fra.htm>. Ces secteurs représentent environ 0,75 % du PIB canadien. Leur importance pour l'économie canadienne, cependant, est accrue par l'excédent commercial considérable généré par les produits d'aluminium et de bois d'œuvre résineux. Des tarifs douaniers permanents sur ces biens pourraient provoquer des effets secondaires substantiels en raison de la perte de revenus et de la diminution des échanges commerciaux du Canada.
3. Les tarifs douaniers sur le bois d'œuvre résineux ne s'appliquent qu'aux entreprises canadiennes, tandis que ceux imposés sur d'autres produits s'appliquent de façon plus générale.
4. Ces chiffres reposent sur la valeur des échanges commerciaux de 2017 obtenue auprès de Statistique Canada. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-28-0001/2018001/article/00002-fra.htm>.
5. Dans notre rapport d'avril 2018, nous avons évalué un scénario dans lequel les États-Unis et le Mexique se retireraient de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et où les tarifs douaniers que s'imposaient mutuellement ces deux pays étaient ceux de la nation la plus favorisée. Selon le DPB, le PIB réel du Canada serait réduit en bout de compte de 0,7 %.
6. C'est-à-dire par rapport à un scénario où l'ALENA demeure en vigueur.
7. La *Tax Cuts and Jobs Act* a été adoptée aux États-Unis le 22 décembre 2017. Cette loi abaisse les taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des sociétés, supprime certaines déductions personnelles, introduit un amortissement supplémentaire de 100 % pour les coûts en capital et inclut des mesures pour inciter les sociétés multinationales américaines à rapatrier les profits retenus à l'étranger.
8. Bazel, Philip, Jack Mintz, et Austin Thompson, tiré de « 2017 Tax Competitiveness Report: The Calm Before the Storm ». *The School of Public Policy Publications*, vol. 11, n° 7 février 2018. Récupéré de : <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2018/02/2017-Tax-Competitiveness-Bazel-Mintz-Thompson-final.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT].  
  
Les auteurs soutiennent que les taux d'imposition des sociétés et les charges fiscales des entreprises au Canada devraient être réduits pour assurer la compétitivité à la suite de la *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis.
9. Propos tirés d'un document de 2008 de l'OCDE. « Tax Effects on Foreign Direct Investment », *OECD Policy Brief*, février, OCDE, Paris. Disponible à <http://www.oecd.org/fr/daf/inv/politiques-investissement/40251026.pdf>.

10. La dette des ménages canadiens est la plus élevée parmi les économies du G7 et a augmenté le plus parmi les membres du groupe (voir le document de l'OCDE sur la dette des ménages pour plus de détails). La Banque des règlements internationaux (revue trimestrielle 2018) a mis en garde contre les répercussions négatives potentielles de cette situation sur l'économie canadienne en cas de ralentissement économique.
11. Pour Statistique Canada, le ratio de la dette des ménages par rapport à leur revenu est le ratio de la dette des ménages contractée sur le marché du crédit par rapport au revenu disponible et inclut les droits à pension. Le DPB utilise une définition légèrement plus inclusive de la dette des ménages, le « total des obligations financières » (c.-à-d. la dette contractée sur le marché du crédit et les comptes à payer), et exclut les droits à pension du revenu disponible des ménages. Au cours du deuxième trimestre de 2018, le ratio de la dette au revenu des ménages calculé par Statistique Canada s'établissait à 169,1 %, contre 175,8 % selon le DPB. Le ratio plus élevé du DPB est attribuable principalement à l'exclusion des droits à pension.
12. Cela dit, selon des données récentes, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) rapporte un taux de défaut de paiement en baisse pour toutes les principales formes de crédit, le taux de défaut des prêts hypothécaires étant de 0,30 % au deuxième trimestre de 2017 (taux le plus bas depuis 2007). Pour plus de détails, voir le document de la SCHL, *Rapport sur les tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation*, 2018 disponible à : <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productList.cfm?cat=201&lang=fr&fr=1539543380995>.
13. Notre mesure des prix nominaux des logements repose sur l'indice composé des prix des logements de Teranet/Banque Nationale du Canada. Pour établir les prix réels des logements, nous avons réduit notre mesure du niveau des prix nominaux par l'indice des prix du PIB.
14. Par exemple, voir le résumé figurant à l'annexe III du rapport du personnel du FMI rendu au titre de l'article IV en 2018. Disponible à : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/07/16/Canada-2018-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-46084> [EN ANGLAIS SEULEMENT].
15. En avril 2018, nous présumons que la *Tax Cuts and Jobs Act* et la *Bipartisan Budget Act* relèveraient le PIB américain réel de 0,75 % en moyenne au cours de la période de projection. Nous avons alors estimé que cela hausserait le PIB réel du Canada de 0,1 % en 2018, le faisant passer à 0,25 % à la fin de la période de projection, principalement grâce à une augmentation des exportations.
16. Voir les estimations de croissance du PIB réel américain potentiel ou à long terme préparées par le Bureau du budget du Congrès américain, la Réserve fédérale américaine et le Fonds monétaire international.
17. Dans nos perspectives d'avril, nous appuyant sur une analyse effectuée par la Commission sur l'écofiscalité, nous avons prévu que le PIB réel serait 0,5 % plus bas en 2022 par rapport à un scénario sans la redevance sur le carbone. Pour plus de détails, voir : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Carbon\\_price\\_levy](https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Carbon_price_levy). Au-delà de 2022, nous avons simplement présumé que la redevance sur le carbone augmenterait au même rythme que l'inflation.

18. Relativement à nos projections de base sur la croissance du PIB nominal (3,7 % annuellement en moyenne, de 2018 à 2023), les intervalles de confiance de 30 %, de 50 % et de 70 % illustrés à la figure 7 correspondent à une croissance moyenne du PIB nominal de  $\pm 0,4$ ,  $\pm 0,7$  et  $\pm 1,1$  points de pourcentage respectivement.
19. Comme la démarche adoptée par la Réserve fédérale américaine (voir D. Reifschneider et P. Tulip [février 2017], récupéré de : <https://doi.org/10.17016/FEDS.2017.020>) [EN ANGLAIS SEULEMENT], nous tenons compte des erreurs de prévision historiques moyennes des prévisionnistes externes (dont les noms étaient tirés du répertoire des prévisionnistes du secteur privé tenu par Finances Canada) au cours des 24 dernières années afin de servir de point de repère à l'incertitude entourant nos projections économiques pour les indicateurs clés.
20. La *Tax Cuts and Jobs Act* a mis en évidence une réduction du taux d'imposition américain sur le revenu des sociétés (il passe de 35 % à 21 %). Voir note 8.
21. Depuis 2017, les taux de cotisation d'AE sont fixés chaque année afin de produire suffisamment de revenus pour couvrir le compte de fonctionnement de l'AE au cours des sept années suivantes. Le compte de fonctionnement de l'AE avait un excédent cumulatif de 2,5 milliards de dollars à la fin de 2016. Le taux d'équilibre, selon la loi, est fixé de façon que l'excédent soit épuisé au cours des sept années qui suivent.
22. Voir : <https://www.fin.gc.ca/n18/18-078-fra.asp>.
23. Ces chiffres sont des estimations. Le DPB a demandé un rapprochement plus détaillé de l'augmentation des dépenses de personnel des ministères fédéraux.
24. Voir le rapport du DPB du 20 mars 2018, *Dépenses fédérales en personnel – Tendances passées et futures* pour obtenir une explication détaillée du lien entre les paiements de prestation futurs et les taux d'intérêt. Récupéré de : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Fed\\_personnel\\_spending](https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/Fed_personnel_spending).
25. Le rapport *Perspectives économiques et financières — Avril 2018* décrit l'approche adoptée par le DPB pour prévoir les charges de programmes directes à moyen terme. Récupéré de : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/EFO%20April%202018/EFO\\_April%202018\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/EFO%20April%202018/EFO_April%202018_FR.pdf).
26. Le DPB prévoit la taille de la fonction publique fédérale en s'appuyant sur un échantillon de grands ministères et organismes fédéraux, rajusté pour tenir compte des erreurs de prévision historiques. Notre prévision des équivalents à temps plein ne tient pas compte des embauches associées aux annonces contenues dans le Budget de 2018 ou après. Ces charges de personnel sont considérées comme des mesures stratégiques dans nos projections des charges de fonctionnement.
27. Dans le Budget de 2016, le gouvernement a abandonné son objectif d'équilibrer le budget en 2019-2020 et s'est simplement engagé à revenir à des budgets équilibrés.
28. Le DPB a produit le rapport *Perspectives économiques et financières élargies – Avril 2018* en juillet 2018. Voir : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Extended%20April%202018%20EFO/Extended\\_April\\_2018\\_EFO\\_FR\\_Revised\\_JUL19.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Extended%20April%202018%20EFO/Extended_April_2018_EFO_FR_Revised_JUL19.pdf).

29. Voir le rapport d'avril 2018 du DPB, *Estimation du coût des mesures prévues dans le budget de 2018*. Disponible à : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Costing%20Budget%202018/Budget%202018\\_FR\\_final.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2018/Costing%20Budget%202018/Budget%202018_FR_final.pdf).
30. Comme dans le cas du Budget de 2018, l'estimation par le DPB du coût des mesures du Budget de 2019 n'inclura pas l'impact de frais de la dette publique. Par conséquent, les mesures qui sont supprimées ou ajoutées aux perspectives financières préparées par le DPB ne tiendront pas compte de l'impact des frais de la dette publique ou de toute conséquence macroéconomique potentielle correspondante. Les perspectives financières qui en découleront devraient néanmoins pouvoir servir de point de départ à la planification budgétaire des partis politiques.